

# **Référents Harcèlement et protocole établissement**

Par l'assemblée des jeunes

DDEC Aix - Digne - Gap

# Le constat et l'engagement

Selon les chiffres, en France:

- 700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire.
- À partir du CE2, 5% des élèves en sont victimes.
- ¼ des adolescents harcelés ont pensé au suicide
- 16% des décès de la tranche des 15-24 ans sont liés au suicide

Il s'agit d'un sujet important.

Nous avons donc décidé d'agir à notre niveau. Les recherches ont montré que la prévention pour le harcèlement commence au sein de toutes les écoles par la mobilisation de tous les adultes, mais les **élèves doivent aussi être impliqués pour que la prévention soit efficace**. La mobilisation d'élèves volontaires permet de valoriser le rôle des élèves et de leur donner des responsabilités au sein de leur établissement.

# Les référents harcèlement

Pour lutter plus efficacement contre le harcèlement à l'école, l'ADJ propose la création de « Référents harcèlement » choisis parmi les élèves volontaires, selon des critères bien définis.

**L'objectif** est d'offrir aux jeunes une plus grande liberté de parole en s'adressant à leurs pairs.

**Leur rôle** sera de recueillir une 1<sup>ère</sup> parole et d'inciter les victimes à parler de ce qu'ils vivent à un adulte qui pourra les aider.

**Ainsi, nous invitons les Chefs d'établissement à contacter 3 à 15 élèves**(nombre à déterminer par le CE en fonction de la taille de l'établissement) potentiellement intéressés et aptes à devenir des « Référents harcèlement ».

**Ils devront s'engager à rester l'année suivante dans un établissement de l'inter-diocèse.**

Si les élèves contactés sont intéressés, ils recevront une **formation**(rectorat ou autre)

# Critères de sélection

## Un référent harcèlement doit être :

- responsable
- à l'écoute de ses camarades
- capable de soutenir et convaincre l'élève victime d'en parler aux adultes
- capable de collaborer avec les autres élus de l'établissement et les adultes

## Un référent ne doit pas être :

- celui qui va régler SEUL les situations de harcèlement
- un justicier
- un médiateur
- un témoin passif
- le chef de ses camarades

# Les actions des référents harcèlement

## LA SENSIBILISATION

- Les référents harcèlement passeront dans les classes de chaque niveau, une fois par an.
- La sensibilisation sera adaptée selon le niveau
- La base de la prévention au harcèlement sera la même :
  - un débat avec les élèves
  - des saynètes filmées (réalisées par l'assemblée des jeunes)
  - un diaporama
  - une carte mentale et un quiz pour résumer la séance

# Quelques précisions

- Le temps de débats pourra être repris à la fin de la prévention si besoin.
- Plusieurs saynètes et diaporamas seront créés et adaptés à chaque niveau et communs à tous les établissements de l'inter diocèse.
- La sensibilisation durera **50 minutes**. Elle est donc compatible avec les heures de vie de classe ou d'éducation morale et civique. Chaque établissement choisira le cours qu'il pense le plus adapté à cette séance.
- De plus, les référents harcèlement auront la possibilité de parler durant la **réunion parents/professeurs**, de manière à sensibiliser les parents sur la vigilance dont ils doivent faire preuve.

Pour ce faire, une **vidéo** pourra être présentée ou un témoignage d'un élève ayant déjà vécu une situation de harcèlement.

- Si les référents ne peuvent pas y assister, une vidéo sera créée et pourra être présentée par les professeurs à la place.

# Les actions des référents harcèlement tout au long de l'année

## L'ECOUTE

Tout au long de l'année, les référents harcèlement seront à l'écoute de leurs camarades. Pour ce faire, divers moyens vont être employés en fonction des niveaux de classe concernés :

- une **adresse mail** pour les élèves de la 6° à la Terminale
  - un **compte instagram** pour les élèves de la 4° à la Terminale
  - une **boîte à messages** pour les élèves du primaire jusqu'en Terminale
- 
- Ces outils serviront aux personnes harcelées et aux témoins, de manière à contacter les référents harcèlement.
  - les boîtes seront présentes dans des lieux discrets à l'abri des regards. Le but est que la personne voulant mettre un mot se sente en sécurité, et que personne ne puisse la voir de manière à éviter les moqueries supplémentaires.

# Procédure

- Une fois les référents contactés, un rendez-vous sera pris avec celui-ci. Le lieu sera choisi d'un commun accord.
- Au cours de cet entretien, le référent remplira une grille (ci-après)) avec la victime ou le témoin.
- À l'issue de cet entretien, ils sauront si la situation que vit la personne est un cas de harcèlement ou pas.
- Le référent encouragera donc la victime ou le témoin à en parler au CPE ou à la personne désignée par l'établissement qui se chargera d'aider ces élèves. La grille leur sera communiquée de manière à aider au mieux et le plus précisément la personne.
- Tout cela est possible si les référents sont identifiables et connus de tous.

Pour ce faire, des **affiches** seront présentes dans toutes les classes .Elles contiendront la photo et le nom de chaque référent.

- Par ailleurs, une grille (ci-après, en cours d'élaboration)) sera mise à disposition des **enseignants du primaire**.

Elle devra être remplie une fois par trimestre.

Elle pourrait aussi être à disposition des parents pour information.(??)

# Grille référent

Collège - Lycée

Nom									
Prénom									
Classe									
Pourquoi tu viens me voir ?	Je ne sais pas			Je me fais parfois embêter			Je me fais harceler		
	Est-ce que tu te fais embêter ?			Est-ce que tu te fais souvent embêter ?			À quelle fréquence tu te fais embêter ?		
	Oui	Non	→ explication	Parfois	Souvent	Tout le temps	Réponse:		
	Est-ce que tu le vis mal ?			Où cela se passe ?			Est-ce que c'est de manière verbale ? (insultes, moqueries...)		
	Oui	Non		Dans ma classe	Dans la cour	En dehors de l'établissement	Oui	Non	
	Est-ce que c'est fréquent ?			Si c'est en dehors, c'est qui ?			Est-ce que c'est de manière physique ? (Taper, voler...)		
	Oui	Non	Parfois	Quelqu'un de l'établissement	C'est par mon téléphone (réseaux sociaux...)	Personne extérieure à l'établissement	Oui	Non	
	Est-ce que c'est de manière verbale ? (insultes, moqueries...)			Comment le vis tu ?			Où cela se passe ?		
	Oui	Non		Bien	Pour l'instant je le gère	Mal	Dans ma classe	Dans la cour	En dehors de l'établissement
	Est-ce que c'est de manière physique ? (Taper, voler...)			Est-ce que c'est de manière verbale ? (insultes, moqueries...)			Si c'est en dehors, c'est qui ?		
	Oui	Non		Oui	Non		Quelqu'un de l'établissement	C'est par mon téléphone (réseaux sociaux...)	Personne extérieure à l'établissement
				Est-ce que c'est de manière physique ? (Taper, voler...)					
				Oui	Non		Si tu en parles, à qui ?		
							À la famille	À mes ami(e)s	Au corps enseignant
							Depuis, est-ce que tu a eu une baisse des résultats scolaires ?		
							Oui	Un peu	Non
							Est-ce que tu as des personnes de confiance (ami(e)s) ?		
							Oui	Cela dépend des moments	Non pas vraiment

